

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1904

*à relier en 1 volume*

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1903

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1904

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. MERCET, O. \*, *Président.*  
THIÉBAUT, O. \*, *Vice-Président.*  
ROSTAND, Alexis, O. \*.  
DE SINCAY, Ludovic, administrateur des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. }  
DE FISCHER. } Comité  
ROUX, Jules-Charles, O. \*, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez. } de  
CARRABY, Calixte, \*. } Direction.  
MÉLIODON, P., O. \*, administrateur du Crédit Foncier de France.  
ROSTAND, Jules, président de la Compagnie Générale Française de Tramways, administrateur de la  
Compagnie des Compteurs à Gaz.  
CAMBEFORT, Charles, administrateur des Compagnies d'assurances l'Urbaine et la Foncière, et de la  
Compagnie Générale des Eaux.  
LAZARUS, Ernest, \*, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.  
KRANTZ, Camille, O. \*, administrateur de la Société Marseillaise.

## COMMISSION DE CONTROLE

MM. G. MARTIN, ancien inspecteur des Finances, *Président.*  
G. ROBERT, vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.  
P. DIÉTERLEN, secrétaire général de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

Pour l'Exercice 1903

MM. BLONDEAU, O. \*, contrôleur en retraite de l'administration de l'armée.  
BOURGOIS, \*, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.

## DIRECTION

MM. ALEXIS ROSTAND, O. \*, *Directeur général, Administrateur.*  
ÉMILE ULLMANN, \*, } *Directeurs.*  
PAUL BOYER, }  
GUILLAUME BORDÓ, *Sous-Directeur.*

AUGUSTE MARQUANT, *Inspecteur général.*  
ALFRED RIBERETTE, *Inspecteur général des Agences.*  
CHARLES WEHRLÉ, *Secrétaire général*

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.	MM.
BARBET-MASSIN.	DESÉGLISE.	HEUZEY.	PINGAULT.
BARBIER.	DIOR.	HUGOT, O. *.	POLLET, *.
BAUDET, O. *.	DUFAYET.	KLOTZ, O. *.	POULENC, *.
BLANC.	DUNAND.	LEGRAND, O. *.	POUPINEL, *.
BONNARD (de), *.	DURAND.	LE MARCHAND.	RADIUS, *.
BRAILLARD.	FOUINAT.	LEMOINE.	ROBERT-DEGASCHES.
BRESSON.	FOURET, *.	LOMBART, O. *.	SAILLARD.
CARNAUD.	GASNE, *.	LOUSSEL, *.	SALMON, *.
CHAPUIS.	GHESQUIÈRE, O. *.	LOVENBACH.	SCHLOSS, *.
CHAUTARD.	GILLAN.	LYON, O. *.	SÉDILLOT.
CLAUDON.	GUARY-LORILLEUX.	MARCILHACY, *.	SOHIER, O. *.
CLERMONT (de), *.	GUY, *.	NIZEROLLE.	VAURY, O. *.
CORNEVOT, *.	HAMELLE, *.	NOZAL.	VOELKEL, *.
COUVREUR.	HETZEL, O. *.	OLLIVIER, *.	WOLFF, *.
DENANT, *.	HEUGEL, O. *.	PIERREDON, *.	

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires  
du 29 Mars 1904.

MESSIEURS,

Nous venons, conformément à nos prescriptions statutaires, soumettre à votre approbation les comptes de 1903, et vous donner un aperçu des opérations de notre Société pendant cet exercice.

Les meilleures tendances que constatait notre dernier rapport se sont accentuées depuis l'Assemblée générale d'avril, et l'année 1903 a été plus favorable que ses devancières aux affaires de Banque.

Aussi, avons-nous continué à développer notre activité et pouvons-nous vous signaler un progrès plus marqué encore que celui dont nous avons eu jusqu'ici la satisfaction de vous faire part à l'issue de chaque exercice.

Le chiffre qui résume la situation générale du Comptoir National au 31 décembre 1903 est de **964 millions**, au lieu de **867** au 31 décembre 1902; il lui est donc supérieur de **97 millions**.

Les effets qui ont passé dans nos Portefeuilles d'Effets de Commerce sur la France et l'Étranger représentent une somme de **10 milliards 399 millions**, au lieu de **9 milliards 722 millions** en 1902. L'accroissement est de **677 millions**; en deux années, il n'a pas été moindre de **1 milliard 357 millions** en chiffres ronds.

Nous attachons un prix particulier à l'escompte sous toutes ses formes, qui fut la raison même de notre origine, et doit alimenter la vie quotidienne de notre exploitation. L'organisation de ce service et la prévoyante expérience de nos collaborateurs sont telles aujourd'hui, que les mécomptes survenus au cours de ces énormes tractations d'effets sont aussi rares que minimes. Vous savez quelle sécurité y ajoute le concours permanent de notre Conseil d'Escompte, recruté parmi l'élite du Commerce et de l'Industrie. Pour plusieurs de ses membres, ce lien avec notre Établissement est devenu une tradition de famille.

Le mouvement des **Caisses** a été de :

	ENTRÉE	SORTIE
En 1903. . . . .	19 milliards 286 millions	19 milliards 244 millions
contre, en 1902. . . . .	17 — 793 —	17 — 758 —
DIFFÉRENCE. . . . .	<u>1 milliard 493 millions</u>	<u>1 milliard 486 millions</u>

Le mouvement des **Comptes de chèques** et **Comptes courants** a été de :

	ENTRÉE	SORTIE
En 1903. . . . .	6 milliards 843 millions	6 milliards 479 millions
au lieu de, en 1902	6 — 596 —	6 — 260 —

Au 31 décembre 1903, le total des sommes que nous détenons, soit en Comptes de Dépôts, soit en Comptes courants, accuse une augmentation de 84 millions sur l'année précédente, et ne s'élève pas à moins de **676 millions**, au lieu de **592 millions** au 31 décembre 1902.

Nous nous attachons à maintenir rigoureusement la contre-valeur des fonds qui nous sont confiés en des éléments d'actif de toute sécurité et de réalisation immédiate.

Notre clientèle de **Titres et d'Ordres de Bourse** s'accroît parallèlement.

Les sacrifices que nous nous imposons pour perfectionner sans cesse notre outillage trouvent leur compensation dans les progrès réalisés par nos Bureaux de quartier et de banlieue, aussi bien que par notre Succursale, dont les relations s'accroissent d'une façon continue. Nous avons étendu ce réseau en ouvrant trois nouveaux Bureaux, l'un à Paris, rue de Ménilmontant, les deux autres à Saint-Denis et à Montreuil-sous-Bois. Nous avons actuellement **35** sièges en fonctionnement à Paris et dans les environs.

Les Agences de France justifient nos espérances, en nous apportant un contingent de plus en plus substantiel d'affaires et de profits. Le développement a été très marqué en 1903, et commun aux Agences récentes aussi bien qu'à celles de création plus ou moins ancienne, comme Marseille, Le Havre, Bordeaux, Lyon, Nantes, Saint-Étienne, Montpellier, Rouen, autour desquelles cette durée d'existence a groupé des sympathies nombreuses et fidèles. Nous avons créé trois nouvelles Agences à Tours, à Versailles et à Beauvais, où la maison Gromard nous a transmis une excellente clientèle, que lui avaient depuis longtemps attachée de fréquents services et la plus légitime réputation de haute respectabilité. Nous avons ouvert aussi 9 Sous-Agences ou Bureaux à Douai, Valenciennes, Bédarioux, Clermont-l'Hérault, Riom, Soissons, Rive-de-Gier, Saint-Junien et Épernay, soit, en tout, 12 Sièges nouveaux.

Nos Agences en Angleterre, — Londres, Liverpool et Manchester, — placées sous une direction éprouvée, continuent à être le siège d'affaires considérables.

Les Agences d'Australie ont suivi un cours régulier.

La marche de l'Agence de la Nouvelle-Orléans a été entravée par des exigences et des revendications fiscales dont le règlement n'est pas encore tout à fait fixé, et dont nous aurons à mesurer la portée pour l'avenir.

Nous vous avons déjà exprimé l'idée que, lorsque la valeur d'un centre d'exploitation se modifie et ne présente plus des avantages suffisants, nous devons ne pas hésiter à l'abandonner et porter ailleurs notre effort.

C'est ce qui s'est produit pour les anciennes Agences de Calcutta et de

San-Francisco, dont, sous l'influence de causes différentes, le résultat n'était plus proportionné aux risques assumés et au capital engagé.

× Dans les Indes Anglaises, nous avons concentré notre activité à Bombay. où notre Agence a conservé des éléments encore intéressants de production, et recueillera, nous l'espérons, le bénéfice de notre long séjour dans ces contrées, qui, à certaines époques, ne fut pas sans honneur ni sans utilité. ×

Par contre, nous avons installé une représentation à New-York, qui s'affirme de plus en plus comme un des grands marchés du monde. Nous avons aussi fondé à Bruxelles une Agence qui était devenue le complément nécessaire de notre organisation, et dont les débuts nous font bien augurer de ce que nous pouvons en attendre.

Les Agences de Tunisie ont gagné du terrain.

Celle de Tanger a subi l'influence de la situation troublée du Maroc.

Pour que Madagascar entre dans une voie de sérieuse prospérité, il faut attendre que le chemin de fer, qui, dans toute colonie nouvelle, est le premier instrument de civilisation, soit terminé et relie Tananarive à la mer. Cet objectif, qui vaut d'importants sacrifices, est aussi un de ceux qu'a visés avec la plus énergique persévérance l'éminent Gouverneur général aux mains duquel la Colonie a eu la bonne fortune d'échoir. Actuellement une accumulation exagérée et imprévoyante d'importation a créé dans la grande île un état de malaise qui a comporté de la part de nos Agences une certaine réserve. Cependant, les Agences de Tananarive, Tamatave, Majunga et Diego-Suarez nous ont apporté un résultat normal. Celle de Mananjary sortira prochainement, nous l'espérons, de la période de mise en train, et, dans une vue d'intérêt général, nous avons préparé la fondation d'une nouvelle Agence à Tuléar, dont nous croyons le port destiné à un sérieux avenir.

Nos relations avec les **Banques Coloniales**, dont, vous le savez, nous faisons le service depuis leur origine, ont été régulières et faciles.

Les conditions du marché ayant été beaucoup plus prospères qu'en 1902, nous avons pu traiter, dans des conditions et proportions diverses un assez grand nombre d'affaires financières.

Avec tous les Établissements de Crédit français, nous avons largement

participé à la prise ferme et à l'émission des obligations de l'Emprunt Russe des Chemins de fer, de l'Emprunt 3 0/0 de la Colonie de Madagascar, de l'Emprunt 3 0/0 du Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française et des Obligations Foncières 3 0/0 1903.

Avec la Banque Impériale Ottomane et la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, nous avons préparé et réalisé l'Unification ottomane. Cette vaste et laborieuse opération en assurant aux porteurs les avantages qu'ils attendaient depuis longtemps, a rencontré leur unanime approbation et a eu le succès le plus complet.

Avec un groupe de Sociétés de Crédit françaises et étrangères, nous avons procédé à la Conversion des Bons du Trésor Roumain 5 0/0, à l'émission de l'Emprunt Serbe 1902, et à celle de l'Emprunt Chinois or 1902, dit du Shansi.

Le Comptoir National, qui avait traité déjà en 1894 un Emprunt 3 1/2 0/0 avec le Gouvernement Norvégien, en a contracté en 1903 un nouveau qui a été accueilli avec faveur par sa clientèle. Nous avons placé aussi des obligations Communales de la Banque Commerciale Hongroise de Pest, des obligations 4 0/0 des Tramways de Bordeaux et des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

Enfin, avec les personnalités les plus marquantes de l'industrie gazière, nous avons activement concouru à la constitution de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice qui a obtenu la concession de l'éclairage de la plupart des villes et localités qui avoisinent Paris, et qu'on peut entrevoir comme une entreprise intéressante.

Nous vous avons entretenus, il y a deux ans, de l'acquisition que nous avions reconnue nécessaire, des locaux contigus à notre Établissement, et qui étaient précédemment occupés par la Compagnie de Saint-Gobain. Après avoir étudié, sous tous leurs aspects, les moyens de procéder à cet agrandissement, dans les meilleures conditions, tant au point de vue du coût que du bon aménagement de nos services, nous sommes entrés dans la période d'exécution. Les travaux se poursuivent heureusement, et nous pensons pouvoir, dans notre prochain rapport, vous rendre compte de notre installation complémentaire dans le nouvel immeuble.

Nous n'avons toujours qu'à nous louer de notre personnel. Nous trouvons

en lui un parfait dévouement, avivé par un véritable attachement et un entier esprit de solidarité avec les intérêts de la Maison. Cette communauté d'intentions et d'efforts facilite notre tâche. La judicieuse et sage gestion, par les délégués mêmes de nos employés, des Caisses de Retraites et de Secours, fondées il y a déjà plusieurs années sous notre patronage, justifie amplement les subventions que nous leur allouons chaque année.

Dans l'exposé que nous venons de vous présenter de notre activité pendant l'exercice qui vient de s'écouler, vous retrouverez les mêmes caractéristiques que précédemment et depuis l'origine :

L'orientation principale vers les affaires de Banque, qui doivent assurer la régularité des profits, sans l'exclusion des opérations financières qui les peuvent élargir,

La volonté de donner satisfaction au public, par l'amélioration continue des Services, et de justifier sa confiance par le prudent et mobile emploi des Dépôts,

La préoccupation des intérêts généraux du pays, dans la mesure où ils se peuvent concilier avec les vôtres,

Enfin, l'effort persévérant pour développer sans cesse les moyens d'action de notre Établissement, et en faire un des plus puissants instruments de Crédit international.

Les événements qui se sont produits en Extrême-Orient depuis le commencement de la présente année peuvent momentanément ralentir l'activité des affaires. Mais notre programme demeure le même, comme reste la même notre foi la plus complète en l'avenir.

Au cours de l'exercice 1903, nous avons eu le chagrin de perdre un de nos collaborateurs les plus fidèles, M. Auguste Gallay, qui, après avoir rempli depuis 1889 les fonctions de Sous-Directeur, était récemment entré dans notre Conseil d'administration. Nous avons à cœur de lui donner ici un affectueux souvenir et un douloureux regret. Comme notre Clientèle, nous avons apprécié pendant de longues années, son dévouement sûr, sa ferme droiture, l'aménité de son caractère et sa solide expérience professionnelle.

Les Administrateurs sortant cette année sont MM. Cambefort et Méliodon; nous recommandons leur réélection à vos suffrages.

Les résultats de l'exercice permettent une répartition de 27 fr. 50 c. par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. vous a été distribué le 31 janvier.

Si vous approuvez les comptes qui vont vous être soumis, nous vous répartirons encore le 31 juillet prochain 15 francs, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances.

Les Parts de Fondateur recevront, sous la même déduction, 1 fr. 116.

Et nous reporterons à nouveau 160.260 fr. 56.

# RAPPORT

## DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

L'Exercice 1903 a été favorable aux affaires de votre Établissement: cette année, comme les précédentes, nous avons la satisfaction de constater devant vous une large extension de toutes les branches de l'activité sociale. Cette nouvelle étape de progrès est indiquée, dans le Bilan qui vous est présenté, par une augmentation de plus de 97 millions de francs.

La trésorerie de l'Établissement a toujours été maintenue dans une excellente situation: de vastes ressources d'une mobilité largement assurée, des emplois de fonds strictement étudiés et surveillés de près, tels sont les traits caractéristiques de cette situation, qui est de nature à inspirer la plus entière sécurité à tous les intérêts confiés au Comptoir National d'Escompte.

Vous savez que les états de trésorerie sont dressés régulièrement chaque semaine; ils montrent, suivant une méthode simple et rigoureuse, la proportion des ressources au regard des exigences.

Votre Direction donne tous ses soins à l'établissement de ces états de trésorerie que nous suivons nous-mêmes avec le plus grand intérêt.

L'organisation administrative des services avait, jusqu'ici, donné toute satisfaction à la clientèle. Mais, à l'extension des affaires doit correspondre naturellement un développement et, en même temps, un perfectionnement des services. Les aménagements nouveaux, en cours d'exécution, doivent, dans l'esprit de la Direction, augmenter la rapidité et la sécurité des opérations, en améliorant aussi les conditions de travail et d'installation du personnel.

— 9 —

Ce Personnel a donné pendant l'année les preuves habituelles de son zèle et de son dévouement; nous tenons à lui rendre ce témoignage devant vous.

En conformité du mandat que vous voulez bien nous confier, nous nous tenons au courant des opérations de la Société, tant par nos constatations personnelles que par la connaissance que nous avons du résumé des travaux du Comité de Direction ainsi que des délibérations du Conseil d'administration, quand nous n'assistons pas nous-mêmes à ses réunions.

Nous avons examiné et visé régulièrement les situations dressées mensuellement par la Comptabilité.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles dans les services de la Caisse-Espèces, des Titres et du Portefeuille. Ces opérations nous ont donné, comme précédemment, pleine satisfaction.

Le Portefeuille Commercial, qui figurait au bilan du 31 décembre 1902 pour 390.635.293 fr. 10 c., atteint cette année un montant de 407.151.339 fr. 80 c., se présentant ainsi en augmentation de 16.516.046 fr. 70 c.

La proportion tout à fait réduite des effets qui, au cours de l'Exercice, ont été en souffrance montre que les valeurs qui composent ce Portefeuille sont d'une nature saine avec une bonne division des risques. Nous tenons à vous signaler le soin avec lequel ces opérations continuent à être suivies.

Les Reports, 69.829.022 fr. 48 c., sont consentis sur des valeurs de négociation courante.

Le chapitre des Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 23.523.413 fr. 34 c. comprend, comme précédemment, des fonds d'État français et étrangers, des titres de banques et d'entreprises industrielles, ainsi que les valeurs de placement que votre Établissement doit détenir pour servir immédiatement les demandes de la clientèle.

Le chapitre des Participations figure au Bilan pour 14.207.464 fr. 55 c., montant qui est réparti, d'ailleurs, sur un grand nombre d'opérations.

Les Comptes Courants débiteurs comprennent, pour la partie la plus importante, des découverts passagers pour des opérations courantes de banque, ainsi que des crédits consentis à de nombreux clients. Ces crédits sont ouverts après enquête et révisés par une Commission spéciale aux travaux de laquelle votre Commission de contrôle est fréquemment associée.

Les avances, qui constituent pour la Société des emplois de fonds rémunérateurs, se décomposent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garantie de tiers et avances sur valeurs françaises et étrangères.

Les conditions spéciales dans lesquelles sont consenties ces opérations, d'ailleurs très divisées: garanties personnelles, marges statutaires, etc., sont l'objet d'une surveillance constante des services organisés à cet effet comme de notre part.

Au Passif, les Comptes de chèques et Comptes d'escompte présentent une augmentation intéressante de 28.098.791 fr. 10 c. Ces Comptes atteignent, en effet, un montant de 363.647.853 fr. 77 c. contre 335.549.062 fr. 67 c. au Bilan du 31 décembre 1902.

L'augmentation notable de ces deux comptes est un des signes du développement de vos affaires.

Nous avons examiné avec soin le bilan au 31 décembre 1903 ainsi que le compte de Profits et Pertes qui vous sont présentés, et nous vous engageons, Messieurs, à ratifier les propositions qui vous sont faites par le Conseil d'administration.

Aux termes des statuts, M. Gustave ROBERT arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

G. MARTIN,

G. ROBERT,

PH. DIETERLEN.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1903

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre dernière Assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des livres sociaux et reconnu la parfaite concordance des chiffres inscrits au bilan avec les données de l'inventaire, dont ils sont l'exacte expression.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire, l'excellente organisation des services de la comptabilité et la tenue irréprochable des écritures facilitent les vérifications de vos commissaires, qui se plaisent à constater aussi le bon accueil et l'empressement obligeant qu'actionnaires et clients ont coutume de rencontrer dans le personnel, à tous les degrés de la hiérarchie. C'est, dans votre grande maison, une tradition qui contribue certainement au développement des affaires et à la prospérité croissante de l'établissement.

Cette prospérité est attestée par le progrès marqué qu'accuse la situation générale au 31 décembre 1903. Il se traduit par un accroissement de plus de 97 millions sur le chiffre total des opérations d'un exercice à l'autre.

Le bilan soumis à votre approbation est établi avec une clarté et une méthode qui rendent les explications superflues. Nous nous bornerons à

vous signaler quelques différences importantes dans les principaux chapitres qui peuvent retenir particulièrement l'attention.

A l'**ACTIF**, la **Caisse**, les **Portefeuilles**, **Effets et Valeurs**, les **Reports**, et les divers **Comptes Courants débiteurs**, présentent un ensemble de disponibilités immédiates ou réalisables de 703.669.887 fr. 70 c., en augmentation de 66.841.341 fr. 66 c., sur l'exercice précédent.

Ces chiffres témoignent de l'activité de bon aloi des opérations de votre Société.

Au **PASSIF**, les divers **Comptes Courants et de Dépôts**, les **Provisions pour coupons et dividendes à payer**, et les **Effets à l'encaissement** forment un total de 676.006.483 fr. 98 c., supérieur de plus de 83 millions au groupement de ces chapitres en 1902.

Il y a là une progression constante qui est le meilleur indice de la confiance inspirée à la clientèle.

Il convient à ce propos de constater que le Comptoir National d'Escompte a le souci constant de maintenir un équilibre aisé entre les exigibilités de toutes sortes et les disponibilités.

Le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un solde créditeur de 8.822.451 fr. 85 c.

Votre Conseil vous propose, après avoir effectué les prélèvements statutaires, de répartir, pour l'exercice 1903, 27 fr. 50 c. à l'action et 1 fr. 116 à la part de fondateur, et de reporter à nouveau 160.260 fr. 56 c.

Nous vous engageons à approuver ce règlement d'inventaire et, d'une manière générale, les comptes tels qu'ils vous sont présentés pour l'exercice 1903.

Paris, le 7 Mars 1904.

*Les Commissaires des Comptes :*  
BLONDEAU, BOURGOIS

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES



## BILAN AU 31

## DÉCEMBRE 1903

### ACTIF

		Fr.		
CAISSE.. . . .	}	Espèces en Caisse . . . . .	42.221.804 08	} 57.982.071 54
		Espèces en Banque . . . . .	15.760.267 46	
PORTEFEUILLE (Effets de Commerce)	}	Effets sur France. . . . .	Fr. 326.694.964 15	} 407.151.339 80
		Effets sur l'Étranger . . . . .	80.456.375 65	
REPORTS. . . . .			Fr. 69.829.022 48	
BANQUES DES COLONIES FRANÇAISES . . . . .			2.191.468 75	
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement » . . . . .			49.799.535 54	
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .			93.193.036 25	
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES. . . . .			23.523.413 34	
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .			14.490.157 59	
AVANCES . . . . .	}	sur documents et marchandises. . . . .	Fr. 13.452.591 66	} 90.624.097 19
		commerciales et de Banque sur garanties de tiers . . . . .	8.339.287 94	
		sur valeurs françaises et étrangères . . . . .	68.832.217 59	
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES. . . . .			14.207.464 55	
TIRAGES A ÉCHÉANCES POUR COMPTE DES AGENCES HORS D'EUROPE. . . . .			1.654.984 50	
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .			78.606.965 30	
CRÉDITS PAR ACCEPTATIONS	}	sur documents et marchandises. . . . .	Fr. 7.769.762 86	} 28.566.212 97
		sur garanties de tiers. . . . .	1.256.868 90	
		sur valeurs françaises et étrangères . . . . .	19.539.581 21	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .			Fr. 20.810.961 60	
IMMEUBLES . . . . .			11.332.328 70	
TOTAL. . . . .			Fr. 963.963.060 10	

### PASSIF

		Fr.		
CAPITAL . . . . .			Fr. 150.000.000 »	
RÉSERVES . . . . .	}	statutaire. . . . .	Fr. 3.475.613 65	} 17.699.321 85
		diverses . . . . .	6.875.000 »	
		spéciale . . . . .	5.000.000 »	
		supplémentaire . . . . .	4.100.000 »	
			1.218.708 20	
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE. . . . .			Fr. 363.647.853 77	
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS. . . . .			199.505.939 08	
BONS ET DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE. . . . .			63.021.068 90	
COUPONS ET DIVIDENDES A PAYER . . . . .			13.601.265 14	
BANQUES DES COLONIES FRANÇAISES . . . . .			3.802.739 62	
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT . . . . .			32.427.617 47	
ACCEPTATIONS POUR COMPTE DES AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .			1.629.158 81	
ACCEPTATIONS POUR COMPTE DE TIERS . . . . .			103.153.871 06	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS. . . . .			3.000.501 99	
IMMEUBLE (Annuités à régler). . . . .			3.511.291 80	
COMPTE DES ACTIONNAIRES. . . . .			139.978 76	
PROFITS ET PERTES (Exercice 1903) . . . . .			8.822.451 85	
TOTAL. . . . .			Fr. 963.963.060 10	

## COMPTE DE PROFITS ET

### DÉBIT

RÉPARTITION :		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 8.822.451 fr. 85 c., bénéfices nets de l'exercice	441.122	60
	<i>123</i>	
	<i>564</i>	
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts fr. 25 », sur 300.000 actions.	7.500.000	8.250.000 »
Dividende — 2.50 — — — 750.000	750.000	
ENSEMBLE. <u>27.50</u> soit 5 1/2 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts	44.066	45
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	66.981	»
	<i>8361</i>	
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	20.281	80
Fr. ....	8.822.451	85

## PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1903

### CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS		
déduction faite des CHARGES ET AMORTISSEMENTS	8.944.975	55
A déduire :		
PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE	122.523	70
Fr. ....	8.822.451	85

# RÉSOLUTIONS

## VOTÉES

Par l'Assemblée générale ordinaire du 29 Mars 1904

---

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté à l'unanimité les résolutions qui leur étaient soumises, savoir :

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1903, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 8.822.451 fr. 85 c. le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

---

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1903, à 27 fr. 50 c. par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 15 francs par action, sera payé, à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 1 fr. 116 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1903, montant à 160.260 fr. 56 c., sera reporté à nouveau à l'exercice 1904 au compte des actionnaires.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. Méliodon et Cambefort, administrateurs.

---

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion d'administrateur à M. Auguste Gallay, administrateur décédé.

---

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. G. Robert, membre de la Commission permanente de contrôle.

---

### SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. Blondeau et Bourgois, commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1904, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul commissaire.

Elle fixe à 1.500 fr. la rémunération de chacun des commissaires.

---

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

---

# OPÉRATIONS

DU

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

---

### ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à la Nouvelle-Orléans, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

### RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets sur Paris, la France, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

### DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

### BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois . . . . .	2 %
De 1 an à 3 ans . . . . .	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les conventions du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et par conséquent négociables.

**DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS**

Dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

**ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES  
OUVERTURE DE CRÉDITS**

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

**LETTRES DE CRÉDIT**

Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa **Succursale**, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES**

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial, pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir* en France ou à l'étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes de la Loi du 10 Juillet 1885, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, au bureau de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, et dans les principales Agences.

<b>TARIF DE LOCATION</b>							
MODÈLES	DIMENSIONS			PRIX			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
N° 1 . . . . .	0 <sup>m</sup> , 25	0 <sup>m</sup> , 25	0 <sup>m</sup> , 50	5 »	»	25 »	40 »
N° 2 . . . . .	0 <sup>m</sup> , 25	0 <sup>m</sup> , 65	0 <sup>m</sup> , 50	10 »	»	40 »	60 »
N° 3 . . . . .	0 <sup>m</sup> , 65	0 <sup>m</sup> , 65	0 <sup>m</sup> , 50	15 »	»	50 »	100 »
N° 4 . . . . . (Coffre-fort entier).	2 <sup>m</sup> , 25	1 <sup>m</sup> , 30	0 <sup>m</sup> , 50	»	100 »	»	400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

**RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS**

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'Etudes financières chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journallement tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, de façon à pouvoir renseigner les clients du *Comptoir National d'Escompte de Paris* sur les affaires qui les intéressent.

### DÉPOTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 c. par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Les titres déposés peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures le jour même de la demande du retrait (les dimanches et fêtes exceptés), pourvu que cette demande soit parvenue avant midi. Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne pas sont soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

### DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*  
à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses Agences à l'étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger

### SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscripteurs dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellement de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

### GARANTIE contre les RISQUES

#### de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

MPTE

de Villiers, 1.  
49.

e).

de-Rue, 47.  
3.  
3, rue de Paris, 88.

GIER

HAMOND  
É  
TIENNE  
NIEN

S  
SE  
ING

LE-DEAUVILLE

ENNES  
LES

ANCHE-SUR-SAONE  
LVE-SUR-LOT

ECTORAT :

S-UNIS  
ORLÉANS

SIE

SOUSSE  
GABÈS

### VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et sans aucuns frais des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

### AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* consent des avances sur rentes françaises ou fonds publics étrangers, sur valeurs émises par l'État, les départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, sur actions, obligations, parts d'intérêts des Compagnies de chemins de fer français et étrangers, etc., mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes maximum de la valeur au cours de ces titres, et à la condition que ces avances ne soient faites que pour 90 jours au plus; elles peuvent être renouvelées.

Les remboursements anticipés, même partiels, sont acceptés.

### ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

### SOCIÉTÉ FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)  
Banque de l'Algérie. (Actions.)  
Banque de Reclonnette. (Actions.)  
Banque Française du Brésil. (Actions et Parts bénéficiaires.)  
Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)

### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Impériale Ottomane. (Actions.)  
Crédit Foncier Égyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0.)  
Banque Commerciale Hongroise de Pest. (Obligations Communales.)  
Crédit Foncier de Suède. (Obligations.)

### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Accumulateurs électriques « Union ». Actions.  
Aciéries de France. (Actions, Parts de fondateur, 20<sup>e</sup> de Parts et Obligations 4 0/0.)  
Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)  
Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.)  
Biscuits « Germain ». (Actions.)  
Brasseries de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Brasserie Georges. (Actions.)  
Café-Restaurant Américain. (Actions.)  
Canal de Suez. (Actions, Parts de fondateur, Bons, Obligations 3 0/0 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> séries, Obligations 5 0/0.)  
Cercle International de Vichy. (Actions.)  
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzv et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)  
Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon. (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)  
Compagnie des Eaux de Royat. (Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)  
Compagnie d'Éclairage, Chauffage et Force motrice. (Actions.)  
Compagnie d'Électricité de la Guyane française (Actions.)  
Compagnie Française des Câbles télégraphiques Brest-New-York. (Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)  
Compagnie Française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.)  
Compagnie Générale Française de Tramways. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Compagnie Générale Française et Continentale d'Éclairage. (Obligations 4 0/0.)  
Compagnie Générale Parisienne de Tramways. (Actions et actions de jouissance.)  
Compagnie Générale Transatlantique. (Obligations et Actions.)  
Compagnie Générale des Pétroles. (Actions.)  
Compagnie Maritime Française. (Actions et Obligations.)  
Compagnie Nantaise de Navigation à vapeur. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
Compagnie Nationale de Navigation. (Actions.)  
Compagnie de Navigation mixte. (Actions.)  
Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel Usines à Gaz. (Actions et Obligations.)  
Compagnie Maritime de la Seine. (Actions.)  
Compagnie Sucrière de Sarmato. (Actions.)  
Compagnie des Tramways Électriques et Omnibus de Bordeaux. (Actions et Obligations.)  
Eaux d'Abbeville. (Obligations.)  
Eaux de Calais. (Actions et Obligations.)  
Eaux de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)  
Eaux de Bordeaux. (Parts de fondateur, Actions de jouissance.)  
Eaux pour la France et l'Étranger. (Obligations.)  
Eaux de Tullins à Rives. (Obligations 5 0/0.)  
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)  
Établissements Arsène Saupiquet.  
Établissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)  
Établissements Lazare Weiller et C<sup>ie</sup>. (Obligations.)  
Établissements des Hauts Fourneaux et Aciéries de Trignac. (Obligations.)

Maison Breguet. (Actions et Obligations 4 1/20 0/0.)  
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis. (Actions.)  
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 4 0/0 et 5 0/0.)  
Mines de Lens. (Parts.)  
Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)  
Mines du Charbonnier. (Actions et Obligations.)  
Mines de Meurchin. (Actions et cinquièmes.)  
Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Passage Jouffroy. (Actions.)  
Papeteries d'Étival et de Clairfontaine. (Obligations et Actions.)  
Plâtrières de Savoie. (Actions.)  
Pyrites du Huelda (Actions.)  
Société Anonyme des Cartonnages Lourdelet-Maricot. (Actions.)  
Société d'Éclairage électrique du Secteur de la Place Clichy. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0 et 5 0/0.)  
Société Française des Nouvelles Galeries réunies. (Obligations.)  
Société de l'Imprimerie du *Journal de Marseille*. (Actions.)  
Société des Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie. (Actions et obligations.)  
Société Paris-France. (Actions et Obligations.)  
Société du Placer Enfin. (Actions.)  
Société Générale des Carrières du Midi. (Actions.)  
Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône. (Actions.)  
Société des Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale. (Obligations.)  
Société des Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil. (Actions et Obligations.)  
Société des Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis (Actions.)  
Société du *Petit Méridional* et autres publications. (Actions.)  
Société Michelin et C<sup>ie</sup>. (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)  
Société des Ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine. (Actions.)  
Société Commerciale de Port-Saint-Louis-du-Rhône. (Obligations et Actions et Parts de fondateur.)  
Société des Apprêts et Impressions de Roanne. (Actions.)  
Société Anonyme de Prêchaq-les-Bains. (Actions.)  
Société Cotonnière Russo-Française. (Actions et Obligations.)  
Société cotonnière du Tonkin. (Obligations.)  
Société Domaniale Algérienne. (Obligations.)  
Société Chimique des Usines du Rhône. (Actions.)  
Société Dijonnaise d'Électricité. (Obligations.)  
Teinture et Produits Chimiques de Lyon-Charpennes. (Obligations.)  
Tramways Algériens. (Actions et Obligations.)  
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)  
Tramways du Var et du Gard. (Actions et Obligations.)  
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)  
Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)  
Tréfileries du Havre. (Actions.)  
Verreries de la Mulatière. (Actions.)  
Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations et Actions.)

### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Golden Horse Shoe (Actions.)  
Compagnie Madrilène du Gaz. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Société Minière de la Estrella. (Actions.)  
Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)  
Société Ottomane des Mines de Kassandra. (Actions et Parts.)  
Compagnie Unida del Zancudo. (Actions.)  
Mines de Montecatini. (Actions.)  
Société Anonyme des Charbonnages de Rikovski. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)  
Gaz de Turin. (Actions.)  
Régie co-intéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)  
Compagnie d'Électricité Thomson-Houston de la Méditerranée. (Actions.)  
Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et Obligations.)  
Compagnie Internationale d'Électricité à Liège. (Obligations.)  
Sucreries et Raffinerie en Roumanie. (Actions et Obligations.)  
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* paie également les coupons échus et les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

# PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris est chargé de payer les coupons des valeurs ci-dessous :

FONDS D'ÉTAT		
Afrique Occid <sup>e</sup> Française	3	0/0 1903.
Algérien	3	0/0 1902.
Annam-Tonkin	2	1/2 0/0.
Argentin	5	0/0 1886.
—	4	1/2 0/0 1888 or intérieur.
—	4	0/0 1900.
Bulgare	5	0/0 1896.
Chinois	4	0/0 1895 or.
—	5	0/0 1898.
—	5	0/0 1902.
Crédit Foncier Serbe		(Lettres de gages Uprava Fondova).
Galicien	4	0/0 1890.
Hellénique	5	0/0 1881.
—	5	0/0 1884.
—	4	0/0 1887.
—	4	0/0 1889.
—	5	0/0 1890 (Pirée-Larissa).
—	5	0/0 1893.
—	4	0/0 1902.
Hollandais	2	1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Indo-Chinois	3	1/2 0/0 1898 et 3 0/0 1902.
Madagascar	2	1/2 0/0 1897.
—	3	0/0 1903.
Morschansk-Sysrane	3	0/0.
Norvégien	3	1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Ottoman		Dette convertie. Unifiée.
—	4	0/0 1903.
—	4	0/0 1902 (Douanes).
—	4	0/0 1890 de Consolidation.
—	4	0/0 1890 de Priorité.
—	3	1/2 0/0 1894.
—	5	0/0 1896.
Roumain	4	0/0 1896 et 4 0/0 1898.
—	5	0/0 Amortissable.
Russe	4	0/0 1867.
—	4	0/0 1869.
—	4	0/0 1880.
—	4	0/0 1889.
—	4	0/0 1890, 2 <sup>e</sup> émission.
—	3	0/0 1891.
—	4	0/0 1893, 5 <sup>e</sup> émission.
—	3	0/0 1894, 2 <sup>e</sup> émission.
—	4	0/0 1894, 6 <sup>e</sup> émission.
—	5	0/0 1884.
Serbe	4	0/0 1895 (Non munis de l'estampille anglaise).
—	5	0/0 1903 (Monopoles).
Suédois	4	0/0 1900.
Tabacs Portugais	4	1/2 0/0 1891.
Transeaucaisien	3	et 4 0/0 (Chemin de fer).
Tunisien	3	0/0 1892 et 3 0/0 1902.
Vénézuélien	5	0/0 1896.

## EMPRUNTS DE VILLE

Ville de Paris (Obligations).  
— de Shanghai (concession française).

## SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.  
— Lérerville-Sedan.  
— Orléans-Châlons.  
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)

Canal de Panama. (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)  
Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)  
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)

## CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obligations 2 1/2 0/0, 3 0/0 et 5 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Strasbourg à Bâle 5 0/0 et Montreuil à Troyes 5 0/0.)  
— de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 2 1/2, 3 0/0, 5 0/0 1855. C<sup>ie</sup> de Rouen 4 0/0 1845, 5 0/0 1847, 1849, 1854.)  
— du Midi. (Obligations 2 1/2 et 3 0/0 et Actions capital, jouissance.)  
— de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions et Obligations 2 1/2, 3 0/0, 4 0/0 et 5 0/0.)  
— de Paris à Orléans. (Actions capital et jouissance. Obligations 3 0/0 et 2 1/2 0/0, Paris Orsay.) Grand Centr. 3 0/0 1848, 4 0/0 et 3 0/0 anciennes.  
— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations.)  
— de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligations.)  
— Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)  
— et Port de la Réunion. (Obligations.)  
— du Sud de la France. (Actions et Obligations.)  
— Économiques du Nord. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)  
— Est de Lyon. (Obligations.)  
— Nogentais. (Actions et Obligations 5 0/0, 4 0/0 et 3 0/0.)  
— de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations 3 0/0.)  
— Métropolitain de Paris. (Actions.)

## CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous. (Obligations.)  
— Beira-Alta.  
— Beira-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)  
Chemins de la Méditerranée.  
de Meridionaux (Réseau Adriatique).  
de la Sicile.  
fer Italiens  
Chemins de fer de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)  
— Portugais (C<sup>ie</sup> Royale des). (Obligations 3 0/0 1<sup>er</sup> rang et 4 0/0 1<sup>er</sup> rang.)  
— Rio Grande do Sul. (Obligations.)  
— Damas-Hamah et prolongements. (Obligations 4 0/0.)  
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0)  
— Ouest de l'Espagne (Émission 1893 et 1888 obligations).  
Russes  
4 0/0 1903 garantis.  
Riazon-Ouralisk.  
Moscou-Kiew-Voronèse.  
Moscou-Windau-Rybinsk.

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations Foncières et Communales. (Au porteur)

# Agences, Succursale et Bureaux de quartier DU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

## BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

**A.** Boulevard Saint-Germain, 147.  
**B.** Rue de Rivoli, 108.  
**C.** Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon).  
**D.** Rue Rambuteau, 2.  
**E.** Rue Turbigo, 16.  
**F.** Place de la République, 21.  
**G.** Rue de Flandre, 24.  
**H.** Rue du Quatre-Septembre, 2.  
**I.** Boulevard Magenta, 80-82.  
**K.** Boulevard Richard-Lenoir, 92.  
**L.** Rue de Clichy, 86.  
**M.** Avenue Kléber, 87 (Passy).  
**N.** Avenue Mac-Mahon, 35.  
**O.** Boulevard Montparnasse, 71.  
**P.** Faubourg Saint-Antoine, 27.  
**R.** Boulevard Saint-Michel, 53.  
**S.** Avenue des Gobelins, 2 bis.  
**T.** Boul. de Courcelles, 2, et aven. de Villiers, 1.  
**U.** { Avenue des Champs-Élysées, 49.  
Rue Marbeuf, 43.  
**V.** Avenue d'Orléans, 85.  
**X.** Rue du Commerce, 69 (Grenelle).  
**Y.** Faubourg Saint-Honoré, 124.  
**Z.** Boulevard Haussmann, 89.  
**AB.** Rue de Ménilmontant, 39.  
**AD.** Boulevard Barbès, 25.

## BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — CHARENTON, rue de Paris, 50. — ENGHEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47.  
IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3.  
MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — SAINT-DENIS, rue de Paris, 88.

## AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE	CASTRES	ISSOIRE	REIMS
AGEN	CAVAILLON	JARNAC	RIOM
AIX-EN-PROVENCE	CETTE	LÉZIGNAN	RIVE-DE-GIER
ALAIS	CHAGNY	LIBOURNE	ROANNE
AMIENS	CHALON-SUR-SAONE	LILLE	ROUBAIX
ANGOUËME	*CHATEAURENARD	LIMOGES	ROUEN
ARLES	CHATILLON-SUR-SEINE	LYON	**ROYAT
AVIGNON	CLERMONT-FERRAND	MANOSQUE	SAINT-CHAMOND
**BAGNÈRES-DE-LUCHON	CLERMONT-L'HÉRAULT	MANS (LE)	SAINT-DIÉ
*BAGNOLS-SUR-CÈZE	COGNAC	MARSEILLE	SAINT-ÉTIENNE
BAR-SUR-SEINE	*CONDÉ-SUR-NOIREAU	MAZAMET	SAINT-JUNIER
BEAUCAIRE	DAX	MONT-DE-MARSAN	SALON
BEAUNE	DIEPPE	*MONT-DORE (LE)	SOISSONS
BEAUVAIS	DIJON	MONTPELLIER	TOULOUSE
*BÉDARIEUX	DOUAI	NANCY	TOURCOING
BELFORT	DUNKERQUE	NANTES	TOURS
BERGERAC	ELBEUF	NARBONNE	TROUVILLE-DEAUVILLE
BÉZIERS	EPERNAY	NICE	TROYES
BORDEAUX	EPINAL	NIMES	VALENCIENNES
**BOURBOULE (LA)	*FERTÉ-MACÉ (LA)	NOGENT-SUR-SEINE	VERSAILLES
CAEN	FIRMINY	*ORANGE	VICHY
CALAIS	FLERS	ORLÉANS	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
CANNES	GRAY	PÉRIGUEUX	VILLENEUVE-SUR-LOT
CARCASSONNE	HAVRE (LE)	PERPIGNAN	*VIRE
CARPENTRAS	HAZEBROUCK		

(\*) Agences fonctionnant hebdomadairement les jours de marché. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.

## AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

**ANGLETERRE** { LONDRES : 52, Threadneedle Street, E. C.  
MANCHESTER : 61, King Street.  
LIVERPOOL : Bank Chambers Castle Street.

**BELGIQUE** : BRUXELLES : 26, Rue des Paroissiens.

## AUSTRALIE

MELBOURNE. — SYDNEY

## INDES

BOMBAY

## ÉTATS-UNIS

NOUVELLE-ORLÉANS

## MADAGASCAR

TANANARIVE  
MAJUNGA  
TAMATAVE

## MAROC

TANGER

## TUNISIE

TUNIS  
SFAX

SOUSSE  
GABÈS

DIÉGO-SUAREZ  
MANANJARY  
TULÉAR



---

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — S419-4-04.

---